



PROJET

CHALLENGE PERIGORD SECURITE MOTO (CPSM)

Depuis de nombreuses années, le Comité Motocycliste de la Dordogne organise des « rallyes tourisme et sécurité routière ». Dans le cadre de sa mission fédérale, le comité s'investi au travers des actions de la préfecture de la Dordogne dans le plan d'action de sécurité routière en intégrant ses rallyes ou d'autres actions de sécurité.

2018 est le lancement d'une action plus importante que les années précédentes dans la mesure où nous organiserons 3 « Rallyes Tourisme et Sécurité Routière ». Ses rallyes auront un classement par épreuve que l'on appellera classement qualificatif. Pour nous aider dans ses organisations, nous faisons un partenariat en confiant l'organisation sur le terrain à des clubs motocycliste du département. Au-delà de l'aide apportée par ses associations, nous fédérons leurs dirigeants et adhérents dans un projet commun, civique et responsable de la sécurité routière. Cela nous permet aussi de sensibiliser encore plus de monde que les simples équipages participants aux rallyes. Le fait aussi de faire plusieurs manifestations permet de fidéliser les participants aux bons réflexes de sécurité et en les impliquant dans une action répétitive citoyenne.

A l'issue de ses trois manifestations, pour finaliser l'action, un classement général sera établi prenant en compte l'addition des résultats de chacun des participants des classements qualificatifs. Le résultat donnera le classement des meilleurs équipages sur les trois épreuves. Il n'est pas question d'appeler cette formule un championnat, mais un challenge.

La remise des prix du Challenge se fera lors d'une soirée spécifiquement réservée à l'évènement dans laquelle nos partenaires seront invités avec un droit de parole s'ils le souhaitent. Cette remise de récompenses sera conviviale mais aussi protocolaire de façon que chaque partenaire impliqué dans la sécurité routière ou dans l'évènement puisse s'exprimer et s'y retrouver.

Le projet est ambitieux mais aussi très motivant pour les organisateurs de par son ampleur mais aussi pour le résultat attendu médiatiquement

Médiatisation du Challenge :

- Journaux locaux, conférence de presse en amont du lancement, article et résultat après chaque épreuve.
- Radios locales, idem avec reportage si possible
- Ecrans publicitaires géant pour annoncer en amont les rallyes.
- Affichage chez les concessionnaires du département.
- Réseaux sociaux, Facebook, Instagram

Les partenaires attendus pour l'évènement :

- La préfecture de la Dordogne
- Le Conseil Départemental
- La DDCSPP
- La Gendarmerie
- La Police
- Le Grand Périgueux
- La FFM
- Les concessionnaires moto
- Grandes surfaces commerciales

Principe d'organisation des Rallyes :

Les rallyes seront organisés dans la même configuration :

- Une étape le matin de 60 à 80 km
- Le départ est donné dans l'ordre des numéros avec 2 équipages toutes les 2 minutes
- Le repas est pris en commun et le rallye est neutralisé le temps nécessaire sans excéder 2h15
- Le départ de l'étape d'après-midi est donné comme celle du matin
- L'arrivée avec remise des récompenses en suivant dès que le classement est établi.
- L'épreuve, comportera au minimum 4 contrôles
- Fin de la journée, 18h00
 - L'association qui organise est libre :
 - de choisir son itinéraire et ses horaires
 - Le lieu du départ
 - Le lieu du repas
 - Le lieu d'arrivée
 - Le mode de guidage à suivre (road book, carte, etc...)
 - D'effectuer le questionnaire général ainsi que les jeux
 - de sa remise de prix pour son épreuve, simplement tous les équipages sont récompensés.
 - L'association qui organise est tenue de respecter :
 - La convention signée avec le CMD 24
 - Le nombre minimum de contrôles dans la journée
 - Le questionnaire sécurité routière fourni par le CMD 24
 - Les horaires prévisionnels
 - De prévoir un véhicule balais en cas de rapatriement d'une machine
 - Le budget fixé pour le repas.
 - Aucuns critères de temps ou de vitesse ne doivent être imposés.
 - D'assister à la soirée CPSM



Principe d'organisation de la soirée de clôture du Challenge :

Le lieu reste encore à définir mais l'idée d'être reçu dans un site de qualité reste le critère qui guidera notre choix. Le site donnera sa dimension à l'image que nous souhaitons donner à cette remise de récompense.

Une soirée médiatisée avec une réception conviviale au travers d'un apéritif dinatoire et d'une remise de prix de qualité, un présentateur professionnel pour animer et présenter les récipiendaires ainsi que nos partenaires, un écran géant pour passer les meilleurs moments des rallyes sans oublier un fond musical pour les moments de détente.

Nos partenaires seront mis à l'honneur, ils auront un droit de parole, leur communication visuelle sera installée dans la salle et présente sur toute notre communication.

Médiatisation de la soirée récompense du Challenge CPSM:

- Journaux locaux,
- Radios locales, idem avec reportage si possible
- Affichage chez les concessionnaires du département.
- Réseaux sociaux, Facebook, Instagram

Dates retenues pour les trois rallyes Tourisme et sécurité routière et remise des récompenses du Challenge CPSM

- **13 mai**, Rallye des 2 Rives 1^{ère} édition organisé par le Moto Club des Deux Rives à Trélissac
- **16 juin**, rallye des Mammouths 2^{ème} édition organisé par le Rouffignac Moto Club
- **23 septembre**, rallye du Causse 2^{ème} édition organisé par le Moto Club de Leyssartoux
- **Soirée CPSM** pas de date précise pour l'instant mais prévue dans le mois de novembre